



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! a adopté le 10 avril 2019 une modification au calendrier des séances du conseil pour l'année 2019 comme suit :

La réunion du mois de mai qui était prévue pour le jeudi 2 mai 2019 est reportée au *lundi 6 mai 2019* à 20h00 à la salle de l'édifice municipal située au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha!

DONNÉ à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 11^e jour d'avril deux mille dix-neuf.


Denis Ouellet, secrétaire-trésorier

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, **Denis Ouellet, Secrétaire-trésorier** de la municipalité de **Saint-Louis-du-Ha! Ha!**, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **11 avril 2019**, entre **10 h et 17 h**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **11 avril 2019**.


Denis Ouellet, secrétaire-trésorier